

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 854
64 - Pyrénées-Atlantiques
ASSOCIATIONS
Créations

Déclaration à la préfecture des Pyrénées-Atlantiques

MAM EN DOUCES HEURES.

Objet : création d'une maison d'assistantes maternelles (MAM), c'est une structure d'accueil de la petite enfance, c'est une forme d'accueil collectif qui allie un côté plus individuel qui permet de répondre au mieux aux besoins de l'enfant, cela permet en effet, à la fois d'expérimenter la situation de groupe et de pouvoir garder des moments d'éveils et d'accompagnements plus individuel, la maison d'assistantes maternelles permet de mettre à disposition des assistant(e)s maternel(le)s en échange d'une participation financière mensuelle aux charges et frais de fonctionnement de la structure, des locaux entièrement dédiés à l'accueil de jeunes enfants, les locaux sont aménagés et équipés de telle sorte que les assistantes maternelles puissent y exercer leur activité, y accueillir parents et enfants dans des conditions optimales, des activités d'éveil à destination des enfants y seront organisés (activités, journées à thème, atelier, sorties...)

Siège social : 7, impasse Mazouas, 64450 Navailles-Angos.

Date de la déclaration : 21 juillet 2020.